



COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 27 août 2024

L'Établissement de Paris-Saclay lauréat du programme « Démonstrateurs de la ville durable » de France 2030 : 5,4 M€ pour faire la ville post-carbone et résiliente

Grâce à ce soutien de France 2030 l'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay se donne 6 ans pour travailler à renverser la situation sur la biodiversité, effacer son impact carbone et devenir une des villes les plus avancées de l'économie circulaire. Première marche de cette ambition, ce programme va voir l'établissement valoriser ses urines fertiles au champ, réutiliser ses eaux usées dans les logements et lancer un travail pour utiliser ses propres terres dans la construction.

L'établissement public vise une transformation qui mise sur l'humain : chercheurs, étudiants et agriculteurs vont aussi développer des projets agricoles communs dans une lisière expérimentale entre ville et campagne. Cette ambition écologique et humaine, voulue par son conseil d'administration présidé par Valérie Pécresse, associe la communauté d'agglomération Paris-Saclay et les villes d'Orsay et de Saclay et les services de l'Etat.

Avec le programme « Démonstrateurs de la ville durable », opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, France 2030 intervient en accélérateur de la transformation écologique de la manière de faire la ville.

Le programme comprend les actions suivantes :

1. **Pousser l'économie circulaire dans de nouvelles innovations, et les tester à la large échelle d'un quartier entier**

⇒ **Collecter séparément les urines de 20.000 habitants et usagers et les transformer en engrais agricole**

Les urines sont des concentrés de nutriments et s'imposent comme les meilleurs concurrents des engrais chimiques. Pourtant elles finissent au tout-à-l'égout et coûtent cher à la collectivité en traitement. De toutes premières expérimentations ont montré la faisabilité d'une collecte séparée, d'une hygiénisation et d'une transformation en engrais mais elles sont restées jusqu'ici à petite échelle et chères.

Pour la première fois ce dispositif va être testé à grande échelle, celle du quartier en construction de Corbeville (Paris-Saclay), à Orsay. Il permet la collecte de **10 000m³ de liquide par an, une innovation encore inédite à l'échelle internationale**. Ce passage à l'échelle promet un abattement des coûts et intéresse beaucoup la filière du traitement des eaux usées et l'Agence de l'eau. Il est le fruit d'une rencontre de l'établissement public avec un voisin, agriculteur du plateau de Saclay. Pour l'agriculteur le produit est plus assimilable par les plantes que l'engrais chimique conventionnel.

L'EPA Paris-Saclay construira un réseau séparé de collecte et une unité de traitement. Pour être menée à bien, cette action prévoit **un accompagnement des usagers dans leurs comportements** et permettra de valider le modèle économique soutenable et pérenne qui repose sur la valorisation in fine de la vente d'engrais. Il évaluera **les coûts évités pour la société** : une alternative, économique et écologique, aux engrais chimiques et aux traitements lourds en stations d'épuration, qui valorise les circuits courts entre ville et campagne.

⇒ **Réutiliser les eaux « grises » de douche et de cuisine dans les WC et les lave-linges, à l'échelle de 600 habitants** au sein du quartier de Corbeville. L'innovation consiste à le faire à l'échelle collective d'un ensemble de 200 logements pour en améliorer l'optimisation technique et aussi pour que la gestion soit collective et garantisse la sécurité sanitaire de cet usage (jusqu'à sélectionner les eaux les moins polluées), en lien avec les autorités sanitaires de l'ARS. C'est ainsi que l'établissement pourra recourir à la dérogation prévue pour cela dans la réglementation mais qui est restée très peu utilisée dans notre pays.

⇒ **Faciliter le recours aux filières de construction vertueuses et faire émerger une filière de construction en terre crue à partir de Paris-Saclay**

L'attention actuelle aux sols et à arrêter l'étalement urbain a conduit l'établissement à s'interroger sur la valeur de ses terres de chantier. De plus la prochaine marche de la réglementation environnementale prévoit en 2028 de faire notablement baisser le contenu carbone des bâtiments (énergie grise). Elle est souvent contestée. Aussi l'établissement veut démontrer qu'elle devient faisable, pourvu de s'organiser pour rendre économiquement accessibles les matériaux de demain, ceux d'un monde post-carbone. La terre crue est particulièrement prometteuse mais aucune filière de matériaux en terre crue n'existe à ce jour dans le sud-ouest parisien.

L'établissement conduira une consultation des industriels intéressés de s'associer à lui pour développer des filières industrielles de production de matériaux en terre crue, en filière bois-paille, en réemploi, toujours en circuit court, et d'imposer leur incorporation dans ses futures constructions.

L'Établissement positionne son rôle d'aménageur en promouvant des modes de constructifs alternatifs au béton, et en rapprochant le temps de l'industrie à celui du chantier. En proposant la mise en place de cet « éco-hub » il vise le passage à l'échelle et l'industrialisation de ces filières nouvelles en circuit-court. Le but étant à terme de construire plus vite, mieux et à des coûts maîtrisés.

2. 6 ha pour créer une lisière agricole expérimentale face à la ville, pilotée par les étudiants et les chercheurs

L'entrée de ville la plus visible de Paris-Saclay, par le plateau, disposait déjà d'une séparation entre une ville, construite pour être ramassée, et une campagne respectée dans son intégrité. Seulement manquaient les liens humains : la rencontre entre le meilleur de Paris-Saclay, chercheurs et étudiants, et l'agriculture. AgroParisTech et l'INRAe se sont associés à l'EPA Paris-Saclay, propriétaire du foncier, pour développer, d'une part, une parcelle pédagogique pour les étudiants et d'autre part, une parcelle d'expérimentation scientifique au service de la transition agroécologique. Cela sera aussi un lieu de partage entre le grand public et les acteurs de la recherche agronomique.

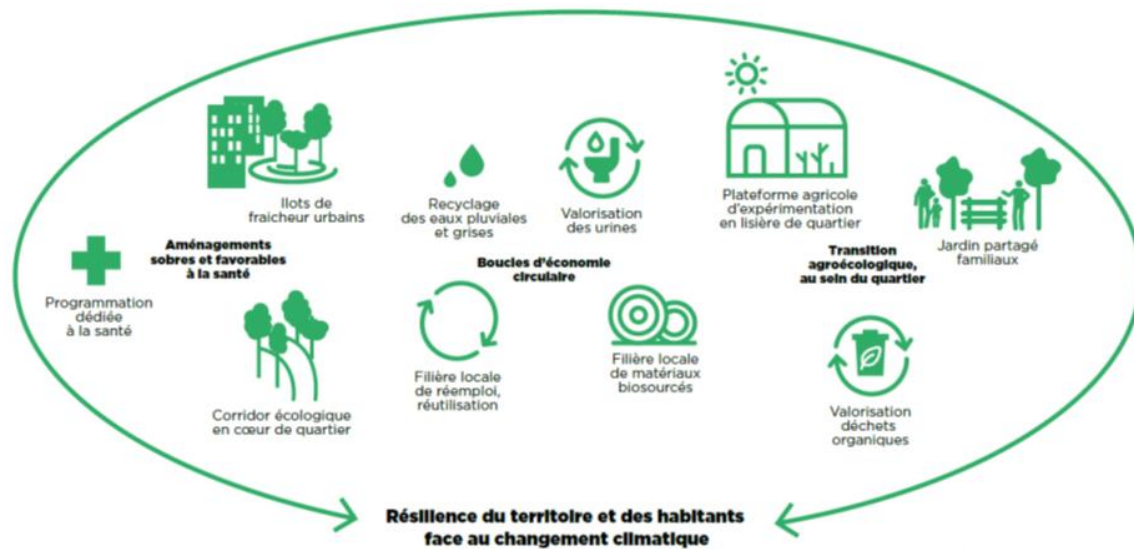
3. Une assistance à maîtrise d'usage pour accompagner le changement de pratiques

L'ensemble de ces innovations viennent bousculer les modes de faire et d'habiter actuels. L'EPA Paris-Saclay prend ainsi sa part pour accompagner ces nouveaux usages et garantir adhésion et réussite auprès des futurs habitants et usagers du quartier. Des dispositifs de communication spécifiques seront mis en place et déployés sur le terrain au plus près des habitants.

Ces opérations de transformation écologique de la ville représentent des investissements de 13,5 M€ de l'EPA Paris-Saclay, soutenus à hauteur de **5,4 millions d'euros par le programme**

« **Démonstrateurs de la ville durable** » du Secrétariat général pour l'investissement et opéré par la Banque des territoires.

Après une **première phase d'incubation qui a débuté en juillet 2022**, l'EPA Paris-Saclay a sélectionné ces projets d'innovation les plus prometteurs pour passer en phase de réalisation et d'industrialisation et passer à l'échelle. Son ambition s'inscrit dans les engagements et trajectoires nationaux vers la neutralité carbone et l'adaptation au changement climatique.



Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay) pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay, dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Avec 15 % de la recherche nationale et 40 % des emplois de la recherche publique et privée francilienne, ce territoire, qui s'étend de Massy à Versailles en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, compte parmi les plus puissants pôles d'innovation au monde.

L'EPA Paris-Saclay mobilise les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de filières stratégiques (technologies de l'information et de la communication, santé, énergie, aéronautique-sécurité-défense, mobilité). Avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris, il fédère les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Véritable levier de la dynamique du cluster, l'aménagement de Paris-Saclay se structure autour de trois zones principales :

- Le Campus urbain, cœur scientifique du cluster sur la frange sud du plateau de Saclay ;
- Versailles Satory, où se développe un pôle dédié aux mobilités du futur au sein d'une ville nature ;
- Et le quartier gare de Guyancourt – Saint-Quentin.

L'ensemble de ces quartiers sera relié par la ligne 18 du Grand Paris Express à partir de 2026.

L'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables, capables de répondre aux besoins du cluster : arrivée d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, implantation d'entreprises, amélioration des transports, création de logements et d'équipements publics dans un environnement privilégié, avec notamment les 4115 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

Laboratoire de la ville durable, Paris-Saclay définit et met en œuvre des solutions innovantes –et bien souvent inédites à cette échelle- en faveur de la transition écologique.

Contact

Établissement public
d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay

www.epa-paris-saclay.fr

Rumeur Publique

epaps@rumeurpublique.fr

Lorraine Froment / 06 16 31 64 92

Samy Cherifia / 06 14 65 74 99

EPA Paris-Saclay

Romain Forsans


romain.forsans@oin-paris-saclay.fr /


01 64 54 36 64

 facebook.com/ParisSaclay

 [@parissaclay](https://twitter.com/parissaclay)

 [@Paris_saclay](https://www.instagram.com/Paris_saclay)

 Etablissement public
d'aménagement Paris-Saclay

 [youtube/ParisSaclay](https://youtube.com/ParisSaclay)

A propos du plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

Contact presse :

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contact Presse :

Margaux Raggi, direction régionale Île-de-France – 07 89 43 36 77 - margaux.raggi@caissedesdepots.fr